

LES CONSEILS « CONSERVATION » DU MUSÉE

N°2: qu'est-ce que la conservation-restauration



On entend par conservation-restauration toutes les activités visant à apporter à un objet d'art (terme à prendre au sens large) un environnement favorable à sa préservation à long terme.

Il s'agit ainsi, de façon générale, de le placer dans un environnement dont la température et l'humidité seront stables, d'éviter de l'éclairer trop, d'être attentif au problème des insectes, à sa sécurité et aux matériaux avec lesquels il sera en contact. C'est la conservation préventive.



La conservation-restauration comprend également les activités visant à stabiliser un objet dégradé ou à améliorer son interprétation ou sa présentation. C'est généralement ce que l'on entend par « restauration d'art ».

L'ensemble de ces activités, que ce soit dans le cadre d'un musée ou dans la pratique privée, répond à des règles très strictes et à des codes de déontologie très précis.

Enfin, le travail du conservateur-restaurateur peut également comprendre les recherches sur les matériaux, afin d'en découvrir la composition chimique et d'en comprendre la dégradation.

L'ensemble de ces activités a beaucoup d'importance dans un musée, dans la mesure où elles permettent de limiter la dégradation des collections et d'assurer leur pérennité.

Le laboratoire de conservation-restauration du musée est géré par une conservatrice-restauratrice diplômée de l'université de Melbourne (Australie). C'est le seul de Nouvelle-Calédonie consacré aux objets ethnographiques et il assure le soin de l'ensemble des collections appartenant à la Nouvelle-Calédonie.

Conservateur et conservateur-restaurateur

On fait souvent la confusion entre conservateur et conservateur-restaurateur. En France, dans les petits musées, le conservateur est souvent aussi le directeur. Dans les plus grandes structures, le conservateur est responsable d'une collection particulière, de son accroissement (achats d'œuvres), des recherches liées aux objets (documentation) et des expositions qui vont les mettre en valeur.



Le conservateur-restaurateur sera responsable de la préservation des objets (conservation préventive) et des traitements visant à stopper leur dégradation ou à les réparer (restauration). Le conservateur-restaurateur est aussi chargé de s'assurer de la protection des œuvres durant leurs déplacements dans le musée (lors des changements d'exposition) ou à l'extérieur (lors des prêts d'objets par exemple). Au musée de Nouvelle-Calédonie, comme dans les petits musées, le rôle de la conservatrice-restauratrice inclut également l'inventaire et la gestion générale de la collection.

La déontologie du métier

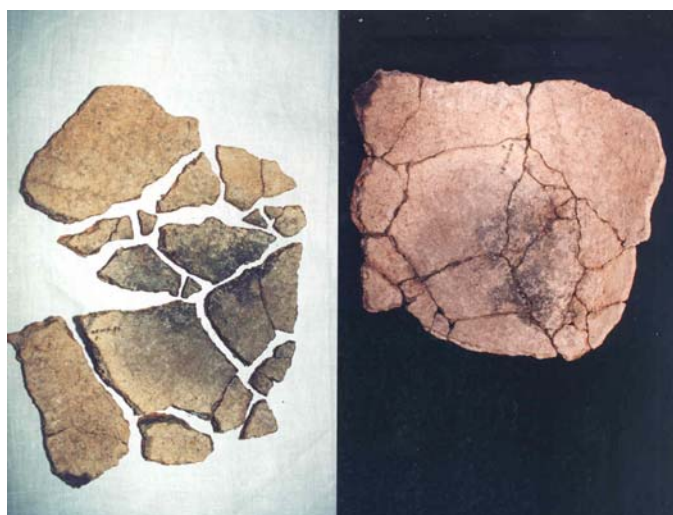
Le conservateur-restaurateur intervient sur des œuvres originales, souvent uniques et parfois irremplaçables. Il existe donc de nombreux codes de déontologie nationaux et internationaux donnant à la profession ses règles de conduite. En général, le fait de conserver des objets ne prête pas à la controverse. Par contre dès qu'on commence à restaurer des œuvres d'art, cela peut poser problème, car l'apparence d'objets familiers peut changer du fait de l'ajout ou du retrait de matériaux. Les grands principes déontologiques sont les suivants :

documenter toute intervention, par des photographies, des rapports, des graphiques

faire en sorte de choisir des traitements et des interventions qui soient le plus réversibles possibles

choisir des traitements les plus « légers » possibles et mettre l'accent sur la conservation préventive

dans le cas des objets issus de sociétés traditionnelles, comme ceux d'Océanie, prendre en compte les qualités « intangibles » ou « immatérielles » propres aux objets. Ces qualités, indépendantes de la réalité physique des objets, peuvent être l'expression d'une symbolique particulière, issues de rituels qui sont associés à l'objet, ou d'interdits qui lui sont liés. Conserver une œuvre peut donc ainsi aller au-delà de sa simple matérialité.



La conservation préventive

La conservation préventive consiste à développer la connaissance des objets et à réduire les risques de détérioration, en modifiant leur environnement physique et humain.

Cette définition comprend plusieurs aspects :

« Développer la connaissance » est très important car une feuille de papier ne réagira pas aux fluctuations d'humidité dans l'air de la même façon qu'un poteau de bois, alors que les matériaux dont ils sont faits diffèrent peu.

« Réduire les risques de détérioration » implique de rester lucide face aux dégradations. En effet, la détérioration est automatique et inéluctable, mais on peut la ralentir par l'application de méthodes éprouvées.

« Modifier l'environnement physique et humain » suggère d'utiliser toutes les actions directes ou indirectes afin de réduire les risques de détérioration.

Cette définition exclut donc les traitements de conservation ou la restauration



Les causes de détérioration des objets

En résumé (voir la fiche sur ce sujet), les causes de détérioration principales sur lesquelles agit la conservation préventive sont :

- la manipulation des objets
- les insectes et moisissures
- la lumière
- les variations de température et d'humidité
- la pollution
- le vol, les dégradations
- les désastres naturels



LES CONSEILS « CONSERVATION » DU MUSÉE:

- N°1 - Protéger les archives familiales
- N°2 - Qu'est-ce que la conservation-restauration d'art?
- N°3 - Comment choisir un conservateur-restaurateur?
- N°4 - Les principales causes de dommages (à venir fin 2010)
- N°5 - Préserver les photographies (à venir début 2011)

Toutes ces fiches sont téléchargeables
sur le site du musée de Nouvelle-Calédonie:

<http://www.museenouvellecaledonie.nc/portal/page/portal/smp/collections/conservation/conseils>



Service des Musées et du Patrimoine

BP 2393 – 98846 Nouméa cedex -

Tel. : 27.23.42 - Fax : 28.41.43 - email : smp@gouv.nc